

24 mai 2019

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 10 avril 2019
- 2) Validation entreprise travaux rue des Granges de Cery et rue des Granges du Liège
- 3) Convention commune/département pour travaux RD 111
- 4) Validation offre de prêt/ projet réfection voiries
- 5) Validation entreprise travaux éclairage public du lotissement « les Mûriers »
- 6) Validation devis SDF/alarme bâtiment communal
- 7) Validation devis supplémentaire enrobé bâtiment communal
- 8) Validation échange Vieille/Commune
- 9) Vente lot d'affouage
- 10) Validation modification contrat JL NICOD pour maintenance de la station d'épuration
- 11) Décision modificative budgétaire budget commune
- 12) Décision modificative budgétaire budget assainissement
- 13) Validation ratios Grade Adjoint Administratif Territorial Principal 1<sup>ère</sup> classe
- 14) Suppression poste Adjoint Administratif Territorial Principal 2<sup>ème</sup> classe et création poste Adjoint Administratif Territorial Principal 1<sup>ère</sup> classe
- 15) Concessions cimetièrre
- 16) Questions et infos diverses (déroulement des élections)

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 h 00

Etaient présents :

Didier LAITHIER - Michel VERNEREY - Françoise RETHORE - Mario PERSONENI - Julien BADSTUBER - Marie-Christine ROBERT -

Sandra BURDIN arrive à 20 h 30.

Excusés : Laurence LAITHIER qui donne procuration à Françoise RETHORE.

Catherine ROBIN qui donne procuration à Mario PERSONENI.

Yves RETHORE

Absent : Julien EHLINGER

Marie Christine ROBERT est nommée secrétaire de séance et en accepte la charge.

**1. - Approbation du dernier compte rendu du conseil municipal**

Monsieur le Maire demande qui a des remarques à faire sur le précédent compte rendu

Marie Christine ROBERT s'abstient n'étant pas présente lors du dernier Conseil Municipal

Approuvé par les autres conseillers, soit 7 voix.

2. - **Validation entreprise travaux rue des Granges de Cery et rue des Granges du Liège**

Suite à l'ouverture des plis et suite aux négociations, l'entreprise retenue est l'entreprise BONNEFOY pour la somme de 364 583,20 € HT. Le conseil municipal autorise le Maire à signer le marché correspondant et à poursuivre l'ensemble des démarches administratives et financières pour mener à bien ce projet.

Approuvé à l'unanimité

3. - **Convention commune/ département pour travaux RD 111**

Monsieur le Maire nous demande de l'autoriser à signer une convention pour prise en charge de maîtrise d'œuvre avec le Département pour les travaux de la RD 111.

Approuvé à l'unanimité

4. **Validation offre de prêt / projet réfection voiries**

Le montant des travaux étant supérieur au montant estimé par le Cabinet André, la banque a été recontactée et doit nous faire de nouvelles propositions.

5. **Validation entreprise travaux éclairage public du lotissement « les Mûriers »**

Suite à l'ouverture des plis, l'entreprise PUSARD a été retenue pour le TP et l'entreprise BALANCHE pour l'éclairage pour la somme totale de 42 046,10 € HT, soit 50.455,32 € TTC.

Approuvé à l'unanimité

6. **Validation devis SDF/alarme bâtiment communal**

2 entreprises ont répondu à l'appel d'offre, l'entreprise SDF est retenue pour la somme de 4635.- € HT pour les deux bâtiments - station d'épuration et hangar communal.

Approuvé à l'unanimité

7. **Validation devis supplémentaire enrobé bâtiment communal**

Pour accéder au local communal il était prévu un chemin en enrobé, et nous souhaiterions étendre cette surface devant le local des associations, le surcoût de cette opération se monte à 4.693,86 € HT.

Vote à l'unanimité

8. **Validation échange Vieille/Commune**

Suite à la demande du notaire, cet échange concerne les parcelles ZC 268 contre ZC 270 et 271, valeur de la parcelle échangée 2 855 euros contre la parcelle reçue de 1 800 euros, la soulte étant payée par compensation avec les travaux effectués par l'Entreprise Vieille Matériaux. L'entreprise Vieille doit faire le chemin. Les frais notariaux de cet échange sont à leur charge.

Vote à l'unanimité

9. **Vente de lot de chablis**

2 types de lot de chablis sont en vente sur le premier un seul candidat Mario PERSONENI

Et sur le deuxième lot de 5 stères, deux candidats, c'est Michel VERNEREY qui l'emporte pour un montant de 40 euros.

Vote à l'unanimité

**10. Validation modification contrat JL NICOD pour maintenance de la station**

**D'épuration**

Suite à la demande de la Préfecture, la durée du contrat, initialement précisée sur le contrat signé avec M. JL NICOD pour la maintenance de la station d'épuration, doit être notifiée sur un an.

Pour 9 voix

**11. Décision modificative budgétaire budget commune**

Afin d'équilibrer les crédits votés au Budget primitif 2019 concernant les dotations aux amortissements, il est nécessaire de diminuer l'Article 6811 / 042 de 0,80 euros.

Vote à l'unanimité

**12. Décision modificative budgétaire budget assainissement**

Un réajustement du compte 6811/042 et du compte 281532/040 de 11,68 euros doit être voté pour les écritures des dotations aux amortissements sur 2019, d'où un transfert de crédit du compte 6063, soit :

Article DF 6063 (fournitures entretien et petit équipement) : - 11,68 €

Article DF 6811/042 (dotations amortissements) : + 11,68 €

Article RI 281532/040 (Réseaux assainissements) : + 11,68 €

Vote à l'unanimité

**13. Validation ratios grade adjoint administratif territorial 1<sup>ère</sup> classe**

Suite à l'avis favorable du Comité technique du 2 avril dernier, et suite à la délibération du 8 mars 2019, les ratios au Grade d'Adjoint Administratif Territorial Principal 1<sup>ère</sup> classe sont validés.

Vote à l'unanimité

**14. Suppression poste adjoint administratif territorial principal 2<sup>ème</sup> classe et création poste adjoint administratif territorial principal 1<sup>ère</sup> classe**

Considérant la validation des ratios au Grade d'Adjoint Administratif Territorial Principal 1<sup>ère</sup> classe,

Considérant la nécessité de créer un emploi d'adjoint administratif territorial principal 1<sup>ère</sup> classe, en raison des missions liées au poste d'un agent pouvant bénéficier d'un avancement de grade, le poste d'adjoint administratif territorial principal 2<sup>ème</sup> classe permanent à 27 h hebdomadaires est supprimé et le poste d'adjoint administratif territorial principal 1<sup>ère</sup> classe permanent à 27 h hebdomadaires est créé, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2019.

Vote à l'unanimité

**15. Concessions cimetièrre**

La loi nous oblige à avoir des concessions payantes au cimetière, ce qui n'était pas le cas dans notre village jusqu'à ce jour.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020, tout achat sera facturé aux conditions suivantes :

- 15 ans pour 150 euros
- 30 ans pour 300 euros
- 50 ans pour 500 euros.

Un courrier sera adressé aux familles qui ont déjà une tombe pour une vente de concession, il leur sera demandé 1€ symbolique pour une concession de 15 ans, 150 euros pour une durée de 30 ans, 350 euros pour une durée de 50 ans.

Vote à l'unanimité

16. **Questions et infos diverses**

Un cirque nous demande de s'établir les 10 et 11 septembre dans notre commune.

Françoise est chargée de prendre contact, et nous tiendra au courant

Le planning des élections est vérifié afin que tout le monde soit présent.

Monsieur le Maire clôt la séance à 22 h

Marie-Christine ROBERT

Secrétaire de séance

Didier LAITHIER

Maire de Merrey sous Montrond